

QUESTIONS SUD

- 1 - CDD
Combien de CDD présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les contrats à durée déterminée relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 30 octobre dernier.**
- 2- Intérim
Combien d'intérim présents sur le site à ce jour ? (détail par UPA et secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les intérimaires relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 30 octobre dernier.**
- 3- Détachés
Combien de détachés présents sur le site ? (détail par UPA et par secteurs d'activités)
- R - Les informations concernant les détachés relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.
Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 30 octobre dernier.**
- 4 - Précarité
Certains précaires travaillant sur des postes pérennes étaient sur le point d'être embauchés. Nous exigeons de la part de la direction de maintenir cette décision et l'embauche de tous ces précaires.
- R - Nous prenons note de votre revendication et comme tel, nous n'avons pas à la traiter en réunion des délégués du personnel.**
- 5 - Transport collectif
Combien de salariés ont demandé à bénéficier de la participation entreprise sur l'abonnement Transcub ?
Combien de salariés qui utilisaient les transports gratuits de l'entreprise ont demandé à en bénéficier ?
- R - Cette question relève de la compétence du Comité d'Entreprise.
Douze salariés ont demandé à bénéficier de la participation employeur aux transports selon les dispositions prévues dans l'accord salarial dont trois qui utilisaient les transports gratuits.**
- 6 - Pole vélo
L'amorce d'une étude du pôle vélo est-elle enclenchée ?
- R - Nous confirmons que les prémices de l'amorce de l'étude énoncée ci-dessus sont enclenchées.**

7 - Allocation annuelle

La valeur mensuelle de l'allocation annuelle depuis ces dernières années augmentait régulièrement d'environ 12 € brut. Cette année, l'augmentation passe de 300 € mensuelle pour 2007 à 302.60 € pour 2008, ce qui fait 2.60 € d'augmentation.
Pourquoi cette diminution ?

R - Depuis plusieurs années, la direction évoquait lors des réunions de négociations annuelles obligatoires une diminution effective de l'allocation annuelle du fait du départ d'anciens aux salaires plus élevés que les nouveaux embauchés. A l'époque, les responsables syndicaux n'ont pas souhaité retenir des mesures de précaution.

8 - Salle DP

La salle DP étant trop petite et non insonorisée, nous demandons à la direction une salle adaptée ?

R - Il n'est pas prévu de travaux d'insonorisation et pour mémoire, nous vous rappelons notre réponse du mois dernier ci-dessous :

"Cette salle est à la disposition des délégués du personnel qui ne peuvent utiliser ce local qu'à des fins se rapportant à l'objet de leur mission. Celui-ci ne peut être utilisé par les sections syndicales, celles-ci disposant d'un local distinct.

Concernant l'affichage, seules les informations se rattachant aux missions des délégués du personnel peuvent être affichées.

Les communications des délégués ne doivent revêtir aucun caractère polémique, n'être de nature à troubler le bon ordre de l'entreprise ; elles doivent se limiter à une pure information dans les domaines relevant de la compétence des délégués du personnel.

ART L 2315-6 CT "Les délégués peuvent faire afficher les renseignements qu'ils ont pour rôle de porter à la connaissance du personnel sur des emplacements obligatoirement prévus et destinés aux communications syndicales, et aux portes d'entrée des lieux de travail.""

9 - Casse croûte du matin

Suite aux intempéries régulières et l'hiver arrivant, nous demandons des abris sur les lieux de rencontre prévus pour les casses croûte.

R - Nous notons votre demande. A ce jour, pour l'année 2009, aucune ligne budgétaire ou d'investissement n'est prévue.

10 - Fiches d'alerte

Nombre de fiches d'alertes depuis le début de l'année ?

R - 113 fiches d'alertes depuis le début de l'année se décomposant en :

- **80 sécurité,**
- **29 environnement,**
- **4 incendie.**

11 - Questions diverses

12 - Date de la prochaine réunion

R - La prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 décembre 2008 à 9 heures.

QUESTIONS CFDT

- 1 - Entrée en plage fixe
 Pour le mois d'octobre, combien d'employés ont-ils eu un retrait sur salaire pour absence non justifiée en plage fixe et pour quelle plage de temps cumulée ?
- R - Sur la paie d'octobre, 155 salariés ont eu une retenue totale de 377,50 heures concernant principalement le mois de septembre et des régularisations sur les mois de juillet et août.**
- 2 - Chariot de manutention en panne
 Depuis fin octobre, le chariot de manutention du bâtiment 500 est en panne. Pour y pallier, c'est celui du bâtiment 33 qui leur a été prêté. Les opérateurs de ce dernier bâtiment doivent en attendant partager avec le bâtiment 24 leur chariot de manutention créant ainsi des pertes de temps, dues aux allées et venues et à l'attente de disponibilité et gênant de ce fait les deux ateliers.
 Combien de temps faudra-t-il pur que la situation redevienne normale ?
- R - Un devis a été reçu récemment et la demande d'achat va être établie prochainement par la hiérarchie du secteur.**
- 3 - Aide au co-voiturage
 Dans le cadre de l'aide au développement durable dont se targue la direction, cette dernière a-t-elle pensé à mettre en œuvre des facilitations pour inciter le personnel à faire du co-voiturage comme, par exemple, un site sous intranet permettant aux employés de consulter et d'échanger des offres et des demandes ?
 Le grand avantage pour la direction : ça ne lui coûterait rien.
- R - En l'état actuel, il n'est pas envisageable de mettre en place ce dispositif.**
- 4 - Réussite du troisième tir M51
 Comme l'avait évoqué notre P.D.G. en février dernier, une prime événementielle pouvait être à nouveau envisageable comme nous l'avons connu par le passé.
 A ce titre, et dans le cadre de la réussite de ce tir en conditions "presque" réelles, quel serait le montant de cette prime individuelle qui récompenserait l'ensemble du personnel ?
- R - Nous transmettons votre demande à notre direction générale.**
- 5 - Questions CE/DP
 Le personnel qui lit les comptes-rendus des réponses de la direction aux questions des Délégués du Personnel est effaré de voir trop souvent revenir la même réponse de la direction : Cette question relève de la compétence du comité d'Entreprise !
 Nous demandons donc à la direction de nous rédiger, par un petit guide, leur vision des thèmes qui peuvent abordés en DP et ceux qui peuvent être abordés en CE en espérant que vous ne nous donniez pas cette sempiternelle réponse à cette demande.
- R - Vous trouverez, ci-dessous, les attributions et missions de chaque institution représentative du personnel.**

Délégués du personnel

ATTRIBUTIONS/ MISSIONS
<p>* présenter les réclamations individuelles et collectives, relatives au salaire, à l'application du code du travail, des règles d'hygiène et sécurité, des conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise ;</p> <p><u>EX</u> : réclamations relatives à l'application des taux de salaire, au paiement des indemnités diverses («application du statut»). En revanche, la demande d'augmenter les salaires, ou celle relative à la structure des salaires..., relève de la compétence des DS («changement de statut»). De même, les demandes relatives à la réduction du temps de travail relèvent de la NAO et donc des DS. En matière d'hygiène et sécurité ils ont une mission générale qui ne remet pas en cause celle du CHSCT.</p> <p>* communiquer au CE les suggestions et observations du personnel sur toutes questions entrant dans la compétence du CE ;</p> <p>* protection contre les droits des personnes ou aux libertés individuelles dans l'entreprise.</p>

Délégués syndicaux

ATTRIBUTIONS/ MISSIONS
<p>* représentation de l'organisation syndicale auprès du chef d'entreprise. Ils exercent une fonction de représentation et de défense des droits et des intérêts matériels et moraux de leurs adhérents et du personnel de l'entreprise : ils participent à la mission revendicative des syndicats.</p> <p>* partenaire officiel de l'employeur à la NAO ;</p>

Comité d'entreprise

ATTRIBUTIONS/ MISSIONS
<p>* droit permanent à l'information et à la consultation : art L 2323-6 CT «<i>dans l'ordre économique, le CE est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi, de travail et de formation professionnelle du personnel</i>».</p> <p>* tout projet ayant un impact sur l'organisation d'un service, atelier ou plus largement de l'entreprise.</p>

6 - Questions diverses

7 - Date de la prochaine réunion

R - Elle aura lieu le mercredi 10 décembre 2008 à 9 heures.

QUESTIONS CGT

1 - Capteurs

En premier lieu, la CGT s'oppose à la fin annoncée de l'activité capteurs sur le site du Haillan. Outre la perte de 30 emplois et les répercussions sociales associées, cette décision risque de porter atteinte à des programmes majeurs comme Ariane 5 et M51.

Néanmoins, les salariés du secteur peuvent dès à présent désirer une mobilité dans les plus brefs délais.

Qu'en est-il, alors que dans le projet de la direction il leur est demandé de former les salariés du repreneur et de fabriquer par avance un stock tampon ?

R - Cette question relève de la compétence du Comité d'Entreprise et fait l'objet d'une instruction et d'un traitement.

2 - Intérimaires et sous-traitants : habilitations «confidentiel défense»

Quelles sont les règles d'habilitation générales des intérimaires SPS par rapport aux missions relatives à des travaux sur M51 ?

Dans quels cas la direction emploie t-elle des personnels CDD ou intérimaires ?

Quelles règles sont appliquées aux salariés des entreprises de sous-traitance «intellectuelle» (études, méthodes, qualité...) ?

Quelles règles sont appliquées lorsqu'une entreprise sous-traitante, fait appel également à un salarié intérimaire ?

Le service sécurité SPS en est-il informé ?

R - Cette question relève de la compétence du Comité d'Entreprise et fait l'objet d'une instruction et d'un traitement.

3 - Trous de balles

De nouveaux impacts de balles ont été découverts à l'UMT. Quelles mesures de préventions la direction envisage t-elle ?

R - Une nouvelle plainte a été déposée, la gendarmerie continue son enquête.

4 - Pont du 11 novembre

Combien de salariés étaient présent les lundi 10 novembre et mardi 11 novembre ?

R - 7 personnes le 10 et 3 personnes le 11 novembre 2008 en dehors des équipiers 5 x 8.

5 - Fermeture de Noël

Dates de la fermeture ?

Y aura t-il une sortie anticipée ou un crédit d'heures le 24 décembre ?

R - Selon les dispositions, la fermeture du 24 décembre sera officiellement à 11 h 30.

6 - Transport du personnel

Dans les résultats du bilan carbone consultable dans l'intranet, il est noté : ...[Enfin, la question des transports doit être étudiée, que ce soit les transports de personnes (missions, visiteurs, trajet domicile-travail)]...

Comment en supprimant 5 lignes sur 7, la direction entend-elle améliorer ce bilan ?

R - Cette question relève des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous confirmons que la démarche engagée par l'entreprise a effectivement pour objectif d'améliorer à terme ce bilan :

- en développant l'utilisation des transports collectifs publics,
- en étudiant également d'autres modes de déplacement.

7 - Bâtiment 19

Cet atelier sert actuellement de dépôt.

Après nettoyage, les surfaces seront-elles récupérées et par quel secteur ?

R - Un projet de réaménagement est en cours, qui comprend le désinvestissement de certains moyens, le remplissage des anciennes fosses des hydroclaves, une étude de flux par le projet Lean, un aménagement potentiel d'une zone dédiée RTM, etc... Une partie de ces travaux devrait se faire en 2009.

8 - Zones CD «confidentiel défense»

Les salariés des études du bâtiment 1E 1^{er} étage, travaillent en CD.

Vont-ils à terme devoir déménager derrière les barreaudages ?

R - Le "barreaudage" de la zone CD du bâtiment 1 exclut à ce jour l'aile 1E. L'étage de l'aile 1E est occupé actuellement par une partie du service OTC (Conception Corps de Propulseurs Chargés) et par le service OTT (Conception Tuyère).

Les mouvements suivants sont prévus à terme :

- **déménagement des personnels du service OTC vers le 1^{er} étage de l'aile 1D (en utilisant la place correspondant aux bureaux actuellement non occupés de l'étage 1D côté est),**
- **pas de mouvement des personnels du service OTT, toutefois des aménagements spécifiques seront réalisés.**

9 - Astreinte bâtiment 70

Un salarié en astreinte est intervenu les 4 jours durant le week-end et le pont du 11 novembre. Intervention pour nettoyer des filtres, faire de la maintenance et pour relancer des cycles sur le four 101. L'astreinte ne devait être à l'origine que pour des relances four et non pour de la maintenance.

Dans quel cadre est intervenu ce salarié ? Seul ou accompagné de qui dans ce bâtiment à risques où l'on utilise les gaz MTS, BCL3 et hydrogène ?

Qui contacte ce salarié pour venir intervenir sur le site ?

Quelle est la fréquence d'intervention en astreinte de ce salarié depuis le début de l'année ?

Plutôt que de faire appel à une astreinte, la CGT demande de renforcer les équipes 5x8 afin que les salariés puissent travailler en toute sécurité.

R - Conformément à sa mission, la maîtrise d'atelier en astreinte durant cette période est venue et a permis d'assurer la continuité opérationnelle des moyens.

10 - WC bâtiment 66

Malgré la mise en application du dispositif de chasse d'eau, les problèmes maintes fois soulevés persistent.

Quelles mesures efficaces compte prendre la direction ?

R - Lors de la mise en place du dispositif de chasse d'eau, les recommandations horaires de cycle de chasse n'ont pas été correctement programmées. Semaine 43, la programmation de ce dispositif a été corrigée conformément aux prescriptions initiales. Depuis cette date, l'évacuation se fait correctement.

11 - Elections prud'hommes

Quel est le dispositif de la direction pour :

- Informer les salariés sur les modalités de vote pour les élections prud'homales du 3 décembre 2008 (vote par correspondance, vote physique) ?
- Le transport et le temps prévus afin que chacun puisse réaliser son devoir électoral ?

R - Une communication sera faite à l'ensemble du personnel dans les prochains jours.

12 - Coupure électrique bâtiment 28

Trois à quatre fois par semaine, une rupture électrique occasionne l'arrêt de la pointeuse et des prises des bureaux maîtrise planning du bâtiment 28 (atelier).

Nous demandons une réparation de cette panne répétitive.

R - Lors de prochains travaux prévus en fin d'année, les PC seront raccordés sur un onduleur.

Rappelons toutefois que les pointeuses sont équipées de batterie et peuvent fonctionner en autonomie sans générer de perte d'information en cas de coupure électrique.

13 - Vêtements de travail

Un nouveau dispositif de fourniture des vêtements de travail va prochainement être mis en application.

En quoi consiste ce dispositif (dotation, lavage, remplacement... ?

Y a-t-il une règle et une obligation pour le nettoyage (prestataire ou salarié) en ce qui concerne notamment les vêtements portés à même la peau (tee-shirt) ?

Nous demandons qu'un temps soit octroyé pour le déshabillage/douche/habillage afin que les salariés concernés puissent se rendre au restaurant d'entreprise vêtus en civil.

R - Nous vous rappelons que ce dossier a été présenté aux CHSCT des centres 7 et 8. Ce nouveau dispositif de gestion globale consiste à la mise en place d'un contrat de location / entretien / mise à disposition et remplacement des vêtements de travail.

Tous les vêtements feront l'objet de nettoyage selon les règles de l'art.

Sur le principe d'accès au restaurant en tenue civile, nous notons votre demande et ce point sera étudié si besoin.

14 - Bâtiment 24

Pourquoi a-t-on fait enlever le poster situé dans un accès de bâtiment 24 ?

R - Ce poster ayant été souillé par certains graffitis, la hiérarchie du secteur a demandé son retrait.

15 - Etudes

Suites aux questions n°15 des mois de juin et octobre 2008.

Où en est l'avancement du projet ?

Les listes des chargés d'affaires et pilotes techniques sont-elles à jour ?

Les formations sont-elles prévues ?

R - Nous vous avons communiqué un premier éclairage sur ce sujet, pensant que cela pouvait suffire. Concernant le suivi du plan d'actions, cette question relève de la compétence du Comité d'Entreprise.

Toutefois, concernant le point 1, le passage de relais entre ancien et nouveau responsable a été réalisé.

Concernant les points 2, La liste a été mise à jour pour les Etudes le 01/09/08 tant pour les chargés d'affaire que pour les Pilotes Techniques.

Pour le point 3, Les chargés d'affaire seront formés en janvier-février en suivant le cursus normal de la formation. Les pilotes techniques seront formés par les chargés d'affaire sur la base des planches de formation. Il est demandé à ce que cette formation soit référencée dans le cursus de formation de chacun des Pilotes Techniques

16 - Virtual Régatta

Les salariés demandent à pouvoir jouer au bateau !

Il semblerait que tout un chacun ne puisse pas accéder à la régata virtuelle. Y a t-il une configuration particulière à disposer sur l'ordinateur ? Tous les salariés demandent à accéder librement à ce site depuis leur poste de travail afin d'avoir une chance d'améliorer leur pouvoir d'achat et de remporter les 10.000 € au vainqueur !

R - Le lien Intranet a été activé.

17 - Morphée

Dans les résultats du bilan carbone consultable dans l'intranet, il est noté : ...[La mise en place du logiciel MORPHEE permettra des réductions de consommations d'électricité au niveau du parc informatique]...

Ce logiciel est-il déployé à SPS ?

R - Morphée est un logiciel développé par Snecma pour ses besoins propres.

Pour SPS, il a été retenu d'utiliser un système équivalent plus adapté à la configuration de nos postes et à nos contraintes de fonctionnement. Le logiciel Sélène a été développé en interne, il offre les mêmes fonctionnalités et autorisera les mêmes réductions de consommation d'électricité.

Il est actuellement en phase de validation sur une population réduite ; son déploiement sur les tous postes du parc est prévu avant la fin de l'année, une communication sera faite à l'ensemble du personnel.

18 - Service Courrier

Le courrier à SPS est sous-traité jusqu'à ce jour à GESTFORM. Suite à un appel d'offre, il semblerait que ce service Courrier soit repris par la société DYNAPOSTE.

Quel est l'avenir de ce service, de sa partie confidentialité et des salariés concernés ?

R - Cette relève de la compétence du Comité d'Entreprise.

Toutefois, la pérennité de l'activité et le niveau de confidentialité attendus seront identiques au service rendu jusqu'à présent.

19 - Paie octobre

Les paies d'octobre ont été virées le 29 et le délai légal de 31 jours entre 2 virements n'a pas été respecté.

Nous demandons que les agios demandés par les banques aux éventuels salariés concernés soient pris en compte par la direction.

R - Votre affirmation sur le délai de 31 jours nous étonne. A l'avenir, pour éviter toute équivoque sur le calendrier, nous donnerons les dates de virement de paie.

20 - Absences sur plage fixe

Sur le mois dernier, combien de salariés se sont vus retirer de l'argent à cause d'absence sur plage fixe et par plage de temps ?

1 à 5 min.	
5 à 10 min.	
10 à 15 min.	
15 à 30 min.	
+ de 30 min.	

R - Cf. réponse à question CFDT n°1

21 - Entrées / sorties de personnel SPS

Quel est le nombre de personnes ayant quitté la société entre le 1/01/2008 et le 31/10/2008, et pour quels motifs ?

Quel est le nombre de personnes étant entré dans la société entre le 1/01/2008 et le 31/10/2008, sous contrat SPS avec une précision sur contrats en CDI et CDD ?

R - Les informations relatives aux entrées et sorties de personnels relèvent des compétences du Comité d'Entreprise.

Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 30 octobre dernier.

22 - Démissions ATA

Combien de salariés ont physiquement quitté l'entreprise à ce jour et ce depuis le début du dispositif en 2002 ?

Combien ayant démissionné, sont encore présent sur le site ?

Combien de démissions ont été enregistrées :

En 2008 ?

Combien de nouvelles démissions sont prévues et estimées : pour 2008 ?

R - A ce jour, 236 personnes ont quitté l'entreprise, 18 ont démissionné et sont encore présentes, 17 démissions ont été enregistrées en 2008 et 46 personnes ont demandé un dossier et pourraient faire valoir une démission.

NB : A compter de 2009, cette information sera remise au Comité d'Entreprise;

- 23 - Forfait jour
 Nombre total d'ingénieurs et cadres en activité à ce jour ? **417**
 Sur ce nombre :
 Combien sont sans référence horaire ? **13**
 Combien sont adhérents au forfait jour ? **194**
 Combien sont assujettis au régime horaire ? **210**
 Combien de salariés non cadres sont au forfait jour (niveau VI, ...) ? **1**
 Combien de salariés depuis le début 2008 ont demandé à changer de régime horaire ?
 - du régime horaire vers le forfait jour ?
 - du forfait jour vers le régime horaire ?
 Combien de salariés depuis le début 2008 ont changé de régime horaire ? **22**
 - du régime horaire vers le forfait jour ? **21**
 - du forfait jour vers le régime horaire ? **1**
 Combien de demandes, combien de refus ?

R - Toutes les demandes reçues ont été traitées.

- 24- Précaires et détachés (1)
 Combien de salariés précaires (intérim et CDD) et combien de détachés au 31/10/2008?

R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 30 octobre dernier.

- 25- Précaires et détachés (2)
 Combien de contrats précaires se sont transformés en CDI SPS :
 - sur le mois écoulé ?
 - en cumul sur l'année 2008 ?
 Combien de salariés précaires ont été remerciés (fin de mission) :
 - sur le mois écoulé ?
 - en cumul sur l'année 2008 ?

R - Les informations concernant les intérimaires, les contrats à durée déterminée et les détachés, relèvent des compétences du Comité d'Entreprise. Toutefois, nous vous remettons la dernière mise à jour transmise aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion du 30 octobre dernier.

- 26 - Lettres d'avertissement
 Depuis la dernière réunion des DP du 15/10/2008, y a-t-il eu de nouvelles lettres d'avertissement ou de mise en garde ?
 Combien ?
 Pour quels motifs ?

R - Une mise en garde pour non réponse aux convocations médicales. Une mise à pied de 8 jours ouvrés pour déclaration abusive de kilomètres parcourus entraînant le remboursement de frais et décomptes de temps de missions / déplacements non conformes. Prochainement, les salariés bénéficiant du remboursement de frais kilométriques seront tenus de produire un justificatif (Mappy, Via Michelin...) des distances à retenir.

27- Questions diverses

28 - Date de la prochaine réunion ?

R - La prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 décembre 2008 à 9 heures.